



Nouvelle structure d'hébergement pour demandeurs de protection internationale à Sanem

17 septembre 2016



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration des bâtiments publics



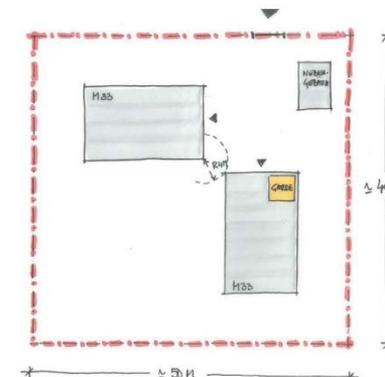
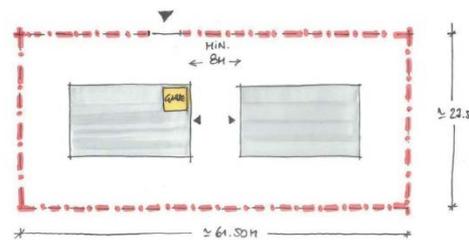
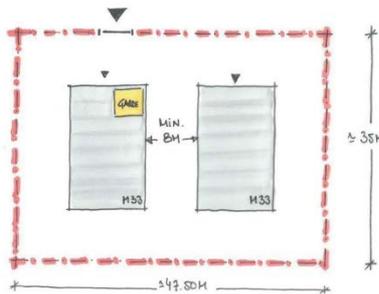
La structure modulaire – concept

Structure standardisée modulaire pouvant héberger une 30^{aine} de personnes

- Hébergement pour la durée intégrale de la procédure administrative
- Réaction rapide à une nouvelle demande et/ou la disponibilité d'un terrain adapté
- Procédures d'obtention d'autorisation optimisées

Avantages de la modularité sur l'implantation

- Intégration facile des volumétries pas trop imposantes dans le tissu urbain.
- Flexibilité - la combinaison de plusieurs modules permet de doubler ou tripler le nombre d'habitants.
- Adaptabilité - réaction aux demandes des réglementations locales et aux spécificités du site.

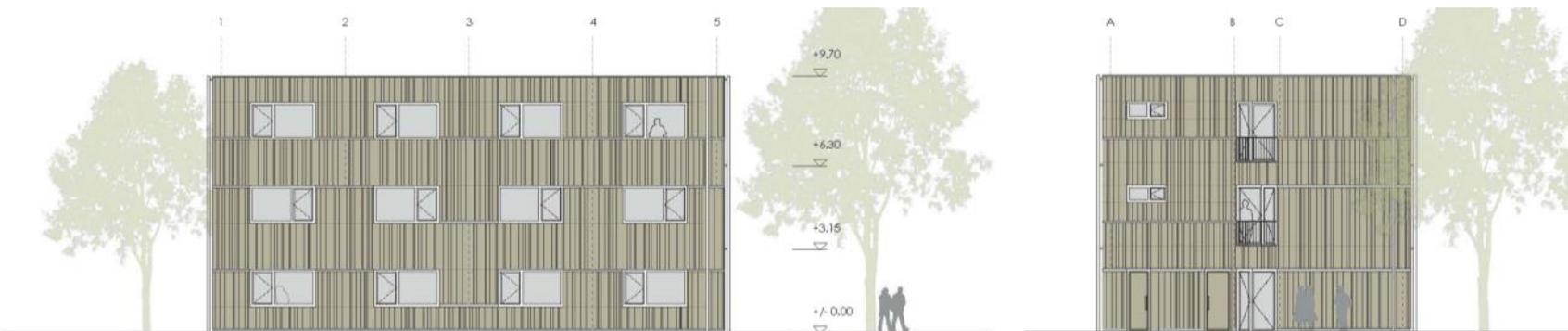




La structure modulaire – concept

Avantages de la modularité pour l'utilisation

- Programme de construction standardisé élaboré en étroite collaboration avec l'OLAI
- Flexibilité – échange ou ajout de différentes fonctions permettant ainsi de couvrir des besoins spécifiques si nécessaire
- Utilisation multiple grâce aux espaces multifonctionnels et aux chambres communicantes
- Construction durable adaptée aux sollicitations dues aux changements répétés d'occupants





La structure modulaire – concept

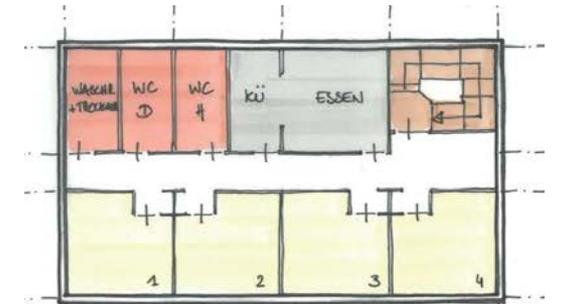
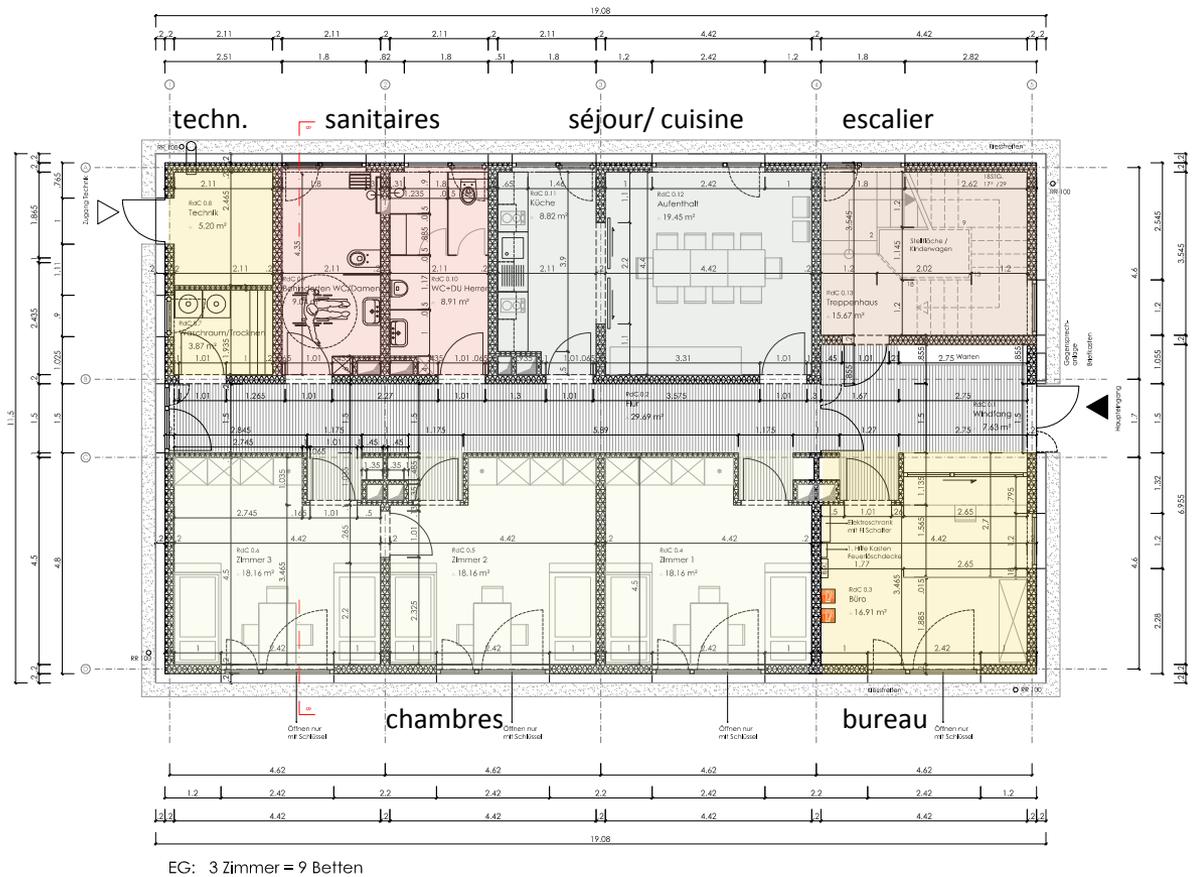
Avantages de la modularité pour la construction

- Bâtiment fonctionnel basé sur une trame régulière
- Construction à haut degré de préfabrication
- Soumission fonctionnelle laissant le système constructif au libre choix du soumissionnaire
- Construction par entreprise générale permettant une optimisation des déroulements
- Implication de l'entreprise dans le résultat

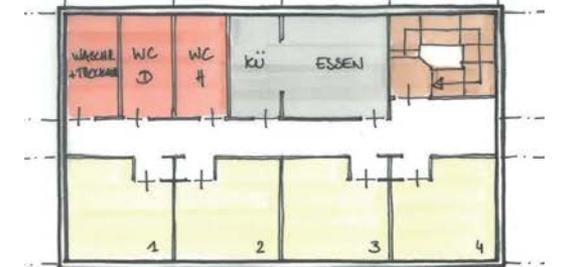




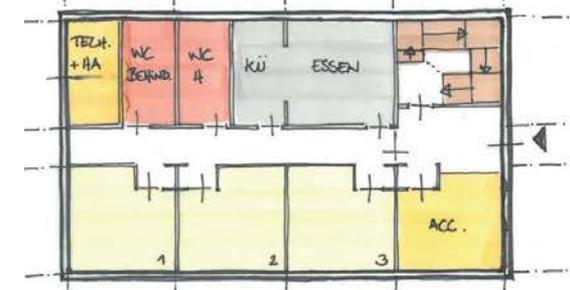
La structure modulaire – vue en plan



2^{ème} étage



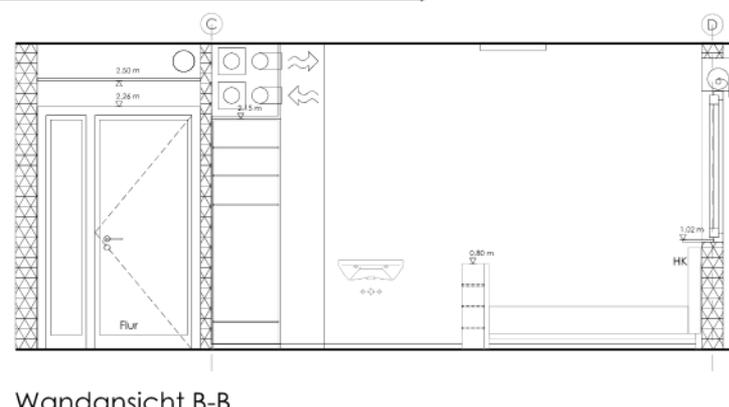
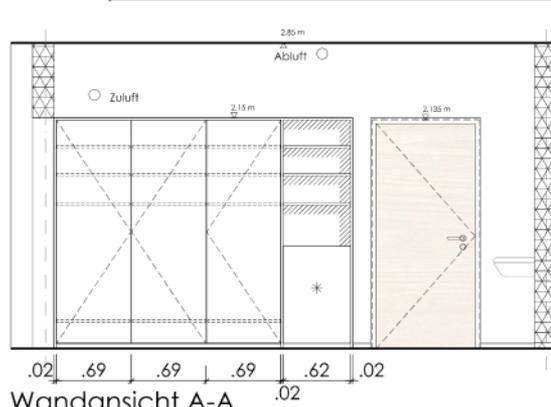
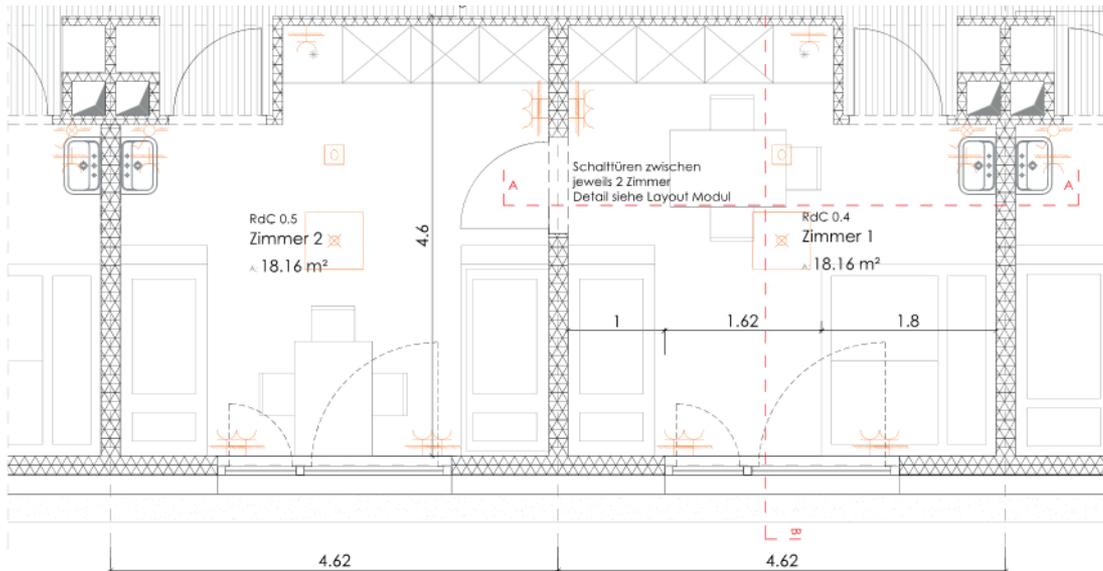
1^{er} étage



Rez-de-chaussée



La structure modulaire – détail de la chambre



Wandansicht A-A

Wandansicht B-B



Situation dans le contexte urbain de Sanem



Extrait map.geoportail.lu

Echelle approximative 1: 2500





Implantation de 2 modules à Sanem





Déroutement du chantier



MARS 2016



AVRIL 2016



MAI 2016





Déroulement du chantier



JUIN 2016



JUILLET 2016





Déroulement du chantier



AOÛT 2016



SEPTEMBRE 2016





Maître de l'ouvrage

Administration des bâtiments publics (ABP)
Ministère du Développement durable et des Infrastructures

pour le compte de
l'Office national de l'accueil et de l'intégration (OLAI)
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Maîtrise d'œuvre

Architecte	: WW+ architektur + management, Esch-sur-Alzette
Ingénieur génie civil	: SGI Ingénierie, Junglinster
Ingénieur génie technique	: Felgen & Associés, Luxembourg
Assainissement du terrain	: Géoconseils, Capellen
Bilan des biotopes	: SGI Ingénierie, Junglinster

Entreprises

Entreprise générale pour les modules	: Préfalux, Junglinster
Travaux d'assainissement et d'aménagements extérieurs	: Bonaria & Fils, Esch-sur-Alzette



Foyer d'accueil pour demandeurs de protection internationale (DPI)

- 22 chambres à 18m²
- 6 chambres & 2 salles de bain adaptées pour personnes à mobilité réduite
- Cuisine et salle de séjour à chaque étage. Fourniture de denrées alimentaires par une épicerie sur roues
- Capacité maximale : 66 personnes
- Gestion et encadrement socio-éducatif assuré par l'OLAI
- 2 agents de sécurité 24/7

Occupants

- Transfert de 30 DPI habitant actuellement dans l'ancien foyer vers la nouvelle structure à partir du 20/09/2016



Téléchargement du dossier sur www.mddi.lu